



SYNDICAT  
DES EAUX  
DE LA  
REGION  
MESSINE

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
13 juin 2019	10	1	1	1	0

Vote(s) pour : 11  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### Séance du 18 juin 2019,

Sous la présidence de Monsieur René DARBOIS, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

### Point n° 03 : Compte de Gestion de l'année 2018

Le Comité Syndical,

VU l'instruction budgétaire M49

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

### DECIDE

- **DE DECIDER** que le Compte de Gestion du Syndicat des Eaux de la Région Messine, dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier Principal Municipal, joint en annexe, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

- **D'ARRETER** les résultats totaux des différentes sections budgétaires du budget de l'exercice 2018 conformément à l'état II-2 (page 23) joint en annexe.

Le Président du SERM

René DARBOIS